

1
Decembre 1908



Mgr DONTENVILLE, O.M.I.

Nouveau Supérieur Général de la Congrégation des Missionnaires
Oblats de Marie Immaculée.

M^{gr} Augustin Dontenville, O.M.I.

6^{eme} SUPERIEUR GENERAL

DE LA

CONGREGATION DES OBLATS DE MARIE IMMACULEE

Le portrait que nous donnons en première page est celui de Mgr. Augustin Dontenville, élu Supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, le 20 septembre 1908.

Nos lecteurs savent sans doute que la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée a été fondée à Marseille en 1816, par l'abbé Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, plus tard évêque de Marseille. Le 17 février 1821 S. S. le Pape Léon XII approuvait solennellement les Règles et Institutions de cette nouvelle congrégation et la baptisait du nom glorieux dont elle est fière : "*Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée.*" Cette approbation du Vicaire de Jésus-Christ a été pour notre famille religieuse comme l'ondée céleste qui fait germer le grain en moissons fécondes. Depuis cette époque elle a vu se multiplier ses enfants, et ceux-ci, apôtres généreux, ont émigré dans les cinq parties du monde portant dans les plis de leur humble soutane la semence de l'Évangile qui, avant tout, doit être prêché aux pauvres.

Ce fut du Canada que vint le premier appel, invitant les enfants de Mgr. de Mazenod à quitter le sol qui les avait vus naître pour se répandre en dehors des frontières de leur pays. En 1841 Mgr. Bourget, l'illustre évêque de Montréal, voyageant en Europe pour s'assurer le concours de prêtres français, vit sa demande agréé par l'évêque de Marseille.

Le 2 Décembre 1841 les P. P. Honorat, Lagier, Beaudrant, Telmont étaient reçus à l'évêché de Montréal. Journée mémorable qui devait avoir des lendemains si glorieux. C'est une

histoire en effet digne des meilleures époques de l'église que celle vécue au Canada par les Oblats de Marie Immaculée, et il est de consolantes pages dans le récit de leur expansion de Montréal jusqu'au Pôle Nord et aux montagnes du Mexique.

De toutes les provinces canadiennes qui, lentement comme des fruits mûrs, se sont détachées de la province-mère, celle du Canada a toujours été et est encore une des plus florissantes. Ses maisons se multipliées surtout dans la catholique Province de Québec, et c'est le 7 mai 1902 que le R. P. Provincial, envoyait au Cap de la Madeleine, les R. R. P. P. J. N. Dozois O. M. I., Odilon Chévrier O. M. I. et le Fr. F. X. Saintonge O. M. I. Le lendemain 8 mai, jour de l'Ascension de Notre Seigneur, ce nouveau personnel prenait définitivement possession de la paroisse et de l'œuvre du pèlerinage à Notre-Dame du T. S. Rosaire.

Sans nous enorgueillir nous pouvons affirmer que depuis lors la Sainte Vierge nous a largement bénis, et cette bénédiction est pour nous la meilleure preuve que tous les efforts que nous avons faits ont été agréés de Celle dont nous voulons étendre le culte et l'amour : Marie Immaculée.

Aussi les *Annales du Rosaire* et la *Chronique du Pèlerinage du Cap de la Madeleine* veulent-elles mêler une note d'affection filiale à ce concert d'hommages que tous les Oblats du monde adressent à leur nouveau Père. Elles s'agenouillent sous sa main bénissante afin que sa prière et sa bénédiction fassent aboutir les projets que nous formons pour faire du Cap de la Madeleine comme le pèlerinage *national canadien* à la Sainte Vierge. Les succès du passé rendent encourageantes les perspectives de l'avenir. Nous demandons ardemment à notre Mère Immaculée de hâter la réalisation de ces projets afin que Sa Grandeur Mgr. Dontenwill puisse en jouir et s'en réjouir dans cette visite que nous sollicitons de sa bonté et que sans nul doute Elle ne tardera pas longtemps à nous faire.



Decembre 1908

Chronique du sanctuaire

Nos lecteurs savent que si octobre évoque quelque part le souvenir du Rosaire ce doit être au Sanctuaire du Cap de la Madeleine. Cela doit être non seulement parce que ce sanctuaire est voué à l'honneur de Notre-Dame du Saint Rosaire, mais aussi parce que c'est dans le mois d'octobre que la confrérie du Rosaire a été canoniquement érigée au Cap de la Madeleine. Les abonnés des annales savent déjà que le diplôme de cette érection date du 11 mai 1694. Il est pieusement conservé dans notre chapelle grâce aux soins qu'a pris M. E. Duguay de le faire réparer par les Rvdes Sœurs Ursulines des Trois-Rivières qui, lui rendant un certain air de jeunesse, le collèrent sur du bon papier sous le cadre vitré que nos pèlerins peuvent voir dans leurs visites au Sanctuaire.

Il commence par ces mots : **In nomine Sanctissimæ Trinitatis Patris et Filii et Spiritus Sancti, et ad laudem et gloriam Beatissimæ Dei genitricis Virginis Mariæ D. N. piamque venerationem D.P.N. Dominici S. S. Rosarii auctoris atque institutoris.**

Fr. Antoninus Cloche, Sacræ Theologiæ Professor, Ordinis Prædicatorum humilis Magister generalis et servus.....

Il est marqué comme ayant été donné à Rome le 11 mai 1694 sous le sceau de l'ordre des Frères Prêcheurs, et la signature du *Frère Antonin Cloche*, maître général de l'ordre et celle du *Fr. Antoninus Massoulié*, Inquisiteur de Toulouse et Socius.

Au bas se trouve le visa de Mgr. Saint Vallier en ces termes :

« Nous Jean, par la grâce de Dieu et du Saint Siège apostolique, évêque de Québec, après avoir vu la permission ci-dessus donnée par le Révérend Père général de l'ordre de Saint Dominique d'établir la confrérie du Saint Rosaire dans la paroisse de Sainte Marie Magdeleine, située au Cap de la Magdeleine, approuvons l'établissement de la dite confrérie en la dite paroisse avec tous les pouvoirs et privilèges : en foi de quoi avons signé et fait contre-signer par notre Secrétaire et scellé du sceau de nos armes. Donné à Québec ce 4 octobre 1697.

Par mon dit Seigneur

Jean, Evêque de Québec,

G. Serré de la Colombière, Prêtre.

..*

Ce diplôme accordé à M. Paul Vachon, alors curé de la paroisse, a permis à celui-ci d'ériger la confrérie du Rosaire sans doute dans cette chapelle dont il est parlé dans le PLAN GÉNÉRAL de l'Etat présent des Missions du Canada fait en l'année 1683. Au titre *Cap de la Magdeleine*, on lit ce qui suit : « Le Cap de la Magdeleine est distant de Québec de 29 lieues, et une lieue des Trois-Rivières, situé le long du grand fleuve du côté du Nord. Cette paroisse a 3 lieues d'étendue, il y a 31 familles et 200 âmes, il y a une chapelle de bois de 30 pieds de long et large de 16 dédiée à Sainte Marie Magdeleine, sans presbytère. » (Mandements des Evêques de Québec, Vol. 1 page 123.)

Et pour remonter jusqu'à la construction de la dite chapelle il faut relire quelques phrases d'une « *INFORMATIO de statu ecclesie Novæ Franciæ ad sanctam sedem missa.* » Rapport de l'état de l'Eglise de la Nouvelle-France adressé au Saint-Siège. Ce rapport est daté du 21 octobre 1661.

Voici ce qu'il s'y trouve concernant le Cap de la Magdeleine, mentionné après les Trois-Rivières : « *Alia est habitatio hâc priori (les Trois-Rivières) leucâ inferior, quæ non multum impar existimatur, cum ad duas leucas in ripa fluminis magni sita extendatur, quam incolat numerosus quidem populus, terræ hujus mira, ut solet, fertilitate illectus. Ibi domum habent R. R. P. P. Societatis Jesu, et duobus jam ab annis Ecclesia fuit ibidem constructa D. Magdalencæ dicata, ad quam magno numero Silvestres confluunt undique homines.* » (Mandements

des Evêques de Québec, Vol. 1, page 39.) Le sens de ce passage latin est : qu'à une lieue au-dessous des Trois-Rivières se trouve une autre *habitation* qui n'est pas de peu d'importance puisqu'elle mesure deux lieues de long sur la rive du grand fleuve, cultivée qu'elle est par une population nombreuse attirée là, *comme de raison*, par la remarquable fertilité du sol. Là, les R. R. Pères de la Compagnie de Jésus ont une résidence, et depuis *deux ans* déjà une église y a été construite, dédiée à Sainte Magdeleine, à laquelle accourent en grand nombre les sauvages, de tous côtés. »

Ceci étant écrit le 21 octobre 1661, il nous faut placer *deux ans* plus tôt la construction de la chapelle en bois, c. a. d. en l'année 1659.

* **

L'Eglise en pierre, aujourd'hui Sanctuaire dédiée à N. D. du St-Rosaire, l'église en pierre est un peu plus jeune. Voici le Décret de Mgr. de St Vallier en ordonnant la construction :

« Nous, Jean, évêque de Québec durant le cours de la visite que nous avons faite en la paroisse de Sainte Magdeleine du Cap, après avoir examiné les comptes ci-dessus transcrits, nous les avons alloués et approuvés et ordonné qu'à l'avenir ils seront rendus plus exactement à la fin de chaque année et signés par le curé et les marguilliers tant anciens que nouveaux.

De plus nous avons déclaré aux habitants à la fin de notre prédication que notre intention était qu'ils fissent paraître leur zèle en travaillant à une nouvelle église de pierre, pour la bâtisse de laquelle nous avons promis de donner abondamment et que nous espérons qui sera faite bientôt si les habitants, qui sont des deux côtés de la rivière, y contribuent comme nous les y exhortons pour l'honneur de la grande Sainte leur patronne, et leur avantage particulier, leur déclarant que nous permettrons volontiers la bâtisse d'une nouvelle chapelle du côté de Bécancourt après qu'ils auront fait paraître leur zèle pour la bâtisse de celle de Sainte Magdeleine qu'ils doivent toujours regarder comme leur mère matrice, pour le service de laquelle ils doivent, jusqu'à l'établissement d'une nouvelle église de l'autre coté, donner le pain bénit, rendre les autres droits paroissiaux.

Donné au Cap la Magdeleine le 13 mai, l'an 1714.

† JEAN, évêque de Québec. »

Les pages qui précèdent suggérées à la « Chronique » par la date du mois d'octobre, auront sans doute l'avantage d'être un commencement de l'histoire du Cap pour ceux qui s'informent de l'antiquité de notre sanctuaire. C'est encore en octobre, le 30 octobre 1678, que le Cap de la Magdeleine a été érigé en paroisse. Mais, comme on le voit, le sanctuaire actuel ne doit pas avoir un baptistaire daté d'avant le mois de mai 1714. Il semble donc s'être glissée une inexactitude dans les phrases suivantes de la *Vérité* du samedi 7 septembre 1907 : « Trois monuments néanmoins restent encore aujourd'hui (1907) pour rappeler le séjour des missionnaires jésuites au Cap de la Madeleine pendant plus de 50 ans : leur ancienne résidence, solide construction en pierre, devenue un bureau de poste, puis maison de pension ; leur vieux moulin à farine encore en opération ; et la vieille église bâtie aussi par eux, et transformée en sanctuaire spécial de N. D. du T.-S. Rosaire depuis la construction de la nouvelle église paroissiale en 1882. » La vieille église est celle dont Mgr. de St. Vallier ordonnait la construction en 1714, alors que M. Paul Vachon était curé du Cap.

Laissons maintenant tous les octobres du passé pour en venir à la « Chronique » de celui de 1908.

* * *

Dimanche, 4 octobre—Pèlerinage des élèves du Séminaire des Trois-Rivières.

Dimanche, 4 octobre—Pèlerinage des Hommes de la Ligue du Sacré-Cœur, des Trois-Rivières.

Lundi, 5 octobre—Pèlerinage de St-Boniface de Shawinigan. Le dernier de la saison.

Il se mêle quelque regret à la joie que nous procure aujourd'hui la traditionnelle visite du Séminaire des Trois-Rivières, c'est le regret de ne plus retrouver avec ses enfants celui que l'on désignait du nom bien significatif de « bon Père Richard. » Il existait entre Mgr. Richard et le Séminaire des Trois-Rivières une parenté si étroite qu'on ne pouvait prononcer un de ces deux noms sans évoquer l'image ou le souvenir de l'autre.

Aujourd'hui un silence de plusieurs mois pèse déjà sur la tombe de Mgr. Richard, il est mort en effet le 6 janvier 1908—mais ce nous est un plaisir, j'allais presque dire un devoir, de

rappeler son souvenir à l'occasion du pèlerinage du Séminaire des Trois-Rivières. Le regretté défunt était pour notre maison plus què le voisin hospitalier, il en était l'ami intime. Pour la « Chronique » sa visite avait cet autre avantage d'être comme une leçon d'histoire. Mgr. Richard non seulement avait la mémoire fidèle des moindres branches d'un arbre généalogique, mais il conservait fidèlement dans son souvenir des pages intéressantes sur le Cap de la Madeleine, et c'était toujours avec intérêt que nous l'interrogeons sur le passé. Il s'y prêtait, on le devine, avec cette simplicité franche qui désarmait la plus invétérée des timidités, car pour tous, comme pour ses enfants du Séminaire, il fut le « *bon Père Richard.* » Disparu à nos yeux, sa mémoire reste vivante parmi nous, et son cœur conservé au Séminaire restera, selon la formule heureuse de Mgr. Cloutier « un signe de ralliement pour toute la famille trifluvienne, . . . le symbole de son affection, de son zèle et de son dévouement et en même temps une consolation, un appel au bien. »

Le Séminaire des Trois-Rivières est aujourd'hui conduit au Cap par le successeur de Mgr. Richard dont il perpétue les traditions, Monsieur Léon Arcand, Chanoine. Dans ces traditions du collège trifluvien il en est une qu'il nous est naturel de noter à part : la dévotion à la Vierge du Rosaire et l'attachement à son sanctuaire du Cap. Préfet des études du temps de Mgr. Richard, comme le coadjuteur de ses dernières années, le nouveau Supérieur développera encore dans le cœur de ses enfants ce culte de Notre-Dame du Cap. Aussi est-ce une joie pour les Pères Oblats de voir aujourd'hui Monsieur le Supérieur à la tête de ce Séminaire si prospère qu'il conduit à notre vieille chapelle. Et quels accents il sait tirer de ces jeunes voix déjà sonores lorsqu'il leur fait entonner avec un entrain enlevant :

Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.

Merci donc à cette jeunesse qui donne tant d'éclat à la fête de ce jour, la grande fête de N. D. du S. Rosaire. Merci au personnel du Séminaire à qui nous disons *au revoir* même pour avant l'an prochain, ne serait-ce que pour voir monter « *le petit poisson.* »

:

L'après-midi de ce même dimanche, Trois-Rivières nous en-

voie encore quelques-uns de ses meilleurs fidèles : *La Ligue du Sacré-Cœur*.

De tous les désirs que notre Premier Pasteur voudrait voir se réaliser pour le bien de son diocèse, le plus ardent est sans doute celui qui a trait au succès de la *Ligue des Hommes*. Rassembler dans un lien d'action et de prière tous les hommes de foi et de cœur, l'élite de la société chrétienne, c'est certainement travailler efficacement à conserver et à propager l'esprit chrétien dans nos familles canadiennes. Ce qui, à ces hommes de la Ligue, doit infuser la force et l'ardeur de l'idéal c'est le cœur de Jésus. Aussi le cœur du Christ est-il proposé au Ligueur, à la fois comme symbole et comme exemple à imiter. Mais, qui ne le sait, on va à Jésus par Marie, et elle est vraiment forte la dévotion qui sait ne pas séparer Jésus de sa Mère. Aussi nous ne sommes pas surpris de voir la Ligue organiser un pèlerinage particulier à la Sainte Vierge en son Sanctuaire du Cap et choisir pour cela le jour de la fête du Saint Rosaire. Ce pèlerinage s'est fait comme doit se faire un vrai pèlerinage d'Hommes et, comme nous le disions à l'instant, nous souhaitons par les bénédictions de N. D. du Cap le plein épanouissement que Monseigneur désire voir atteindre par la Ligue du Sacré-Cœur.

Après le départ des Ligueurs arrivent les premières voitures de St-Boniface de Shawinigan. Au milieu des nombreux visiteurs qui, au Sanctuaire, gagnent les dernières indulgences de la fête du Rosaire on remarque la robe blanche du P. Bourbonnière O. P. C'est lui qui a préparé à leur pieuse visite les pèlerins du dernier pèlerinage de la saison. Avec lui nous arrivent M. Th. Gravel vicaire, et M. J. T. Gravel le curé qu'une foi bien vive amène à la Vierge du Cap malgré les difficultés et sans doute les souffrances de ce long voyage. Dès l'exercice du soir, et le lendemain dès la première heure on prie avec une confiance sans bornes. Monsieur le curé ne quitte pas sa chaise bien en face de la Statue couronnée et de lui à ses paroissiens il s'établit un courant de piété tout à fait émouvant. Dans quel sens Marie a-t-elle exaucé des demandes aussi ferventes ? Nous ne le savons probablement qu'au ciel, mais si aujourd'hui elle n'a pas exaucé nos pèlerins en accordant une parfaite guérison à leur bien-aimé curé, elle leur a certainement accordé d'autres fa-

veurs, celles que l'admirable Providence a préférées.

Le pèlerinage de Saint Boniface a donc eu son cachet de piété tout à fait spécial. Merci à ces bons pèlerins d'avoir si bien clôturé la saison.

Maintenant, au revoir à tous.

Le mois d'octobre d'une température si agréable conduira encore à notre Sanctuaire un grand nombre de pèlerins isolés, mais la saison est close. Comme sur les bulletins de santé, la ligne des pèlerinages a eu ses variantes, ses hausses et ses baisses, elle a atteint sa plus grande hauteur en septembre et maintenant elle se termine par les nombreux *Ave Maria* d'octobre.

Chaque soir, sous la direction des « Filles de Jésus », nos enfants en ont varié l'intonation et c'est aux accents de l'*Ave Maria* que nous entrons dans l'automne, saison de solitude et de silence.....

LE SOU DE L'ORPHELINE

Ecoutez, c'est une histoire
Qui remonte au temps jadis.
Un jour, dépouillant sa gloire,
Jésus vint du paradis. . . .

Tout petit, pauvre, il chemine,
Or, voilà, je ne sais où,
Qu'il rencontre une orpheline :
" Veux-tu me donner un sou ? "

L'orpheline aux tresses blondes
Regarde l'Enfant des Cieux,
Et de grosses larmes rondes
Lui perlent de ses grands yeux.

Puis, de sa poche bien close,
Tirant un sou bien luisant,
Tremblante, sa main le pose
Dans la main du Tout-Puissant.

Or, Jésus lui dit : " Petite,
Dans ta poche, fouille encor. "
Et l'enfant toute interdite
En tire un beau louis d'or.

A l'humble enfant qui s'incline,
Jésus disait : " Pas d'effroi,
Tu donnes en orpheline,
Moi, je sais payer en Roi. "

La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

LA MÈRE DE DIEU

2.—*La Sainteté de Marie effet de l'Incarnation.*



MARIE a grandi en sainteté d'une manière tout à fait privilégiée, au moment de l'Incarnation, parce que, avons-nous dit à notre dernière livraison, en cet instant l'Esprit-Saint l'a rendue *digne* du Christ qu'elle conçoit.

Mais, avons-nous dit aussi, si la grâce est, dans cette journée ineffable, une préparation *immédiate* à l'Incarnation, ce dernier mystère met encore la Sainte Vierge en contact immédiat et particulier avec la Sainte Humanité de Jésus-Christ. Ce contact, *unique* en son genre, produit en Marie une *croissance* en sainteté qui la distingue de toute autre.

□ C'est ce *privilège* sur lequel les *annales* nous invitent à méditer aux premiers jours de ce mois de Décembre. Puissent nos réflexions vous être de quelque secours pour mieux préparer vos âmes à la grande fête de Marie, pendant ce mois, la fête de son *Immaculée Conception*.

..*

S'il est sujet qui a fourni matière à d'innombrables pages c'est celui de la *grâce*. C'est que, en effet, la matière est inépuisable, autant que pratique et intéressante. Nous y revenons nous-mêmes, toujours avec plaisir, parce que, convaincus des imperfections de notre plume, nous voudrions par des efforts répétés approcher quelque peu d'une précision qui ferait mieux apprécier de nos lecteurs l'éminente dignité à laquelle les élève leur titre d'enfants de Dieu.

Qu'est-ce donc que cette sublime *chose* que l'on appelle *grâce sanctifiante* et qui, transformant notre âme d'une façon mystérieuse, la rend si ressemblante avec Dieu? Nous savons, d'après



LA VISION DE ST-JEAN,

“ Il fut donné à la *femme* les deux ailes d'un grand aigle pour qu'elle s'envolât dans le désert hors des atteintes du dragon.” Apoc. XII. 14.

l'Évangile de St-Jean que la *grâce* c'est la *vie* même du Christ communiquée à celui qui reçoit le baptême pour que, pendant toute la durée de son existence terrestre, elle s'y développe jusqu'à pleine maturité à l'instar de la vie de nos corps. Cette transfusion de la vie du Christ en nos âmes est l'œuvre de la Trinité entière, attribuée toutefois ordinairement au Saint-Esprit. C'est que cette vivification, l'écoulement de la vie divine en nous, ne peut venir que de Celui qui est la *Vie*. Parce que *Seul* il la possède, *Seul* aussi il peut la transmettre par un acte plus efficace que la génération corporelle par laquelle les enfants reçoivent de leurs ancêtres la vie qui les anime.

A ce travail l'âme adulte doit coopérer avec Dieu, elle le fait par ses bonnes œuvres que l'on nomme *mérites*. Ce qui donne à ceux-ci d'exiger une plus abondante infusion de vie c'est la *foi*. Car l'âme juste vit et grandit en proportion de sa foi. Cette dernière vertu peut-être comparée aux lèvres plus ou moins gourmandes par lesquelles l'âme aspire du sein de Dieu la surabondance de vie. Plus ces lèvres sont gourmandes, c. a. d. plus la foi est grande et plus aussi la grâce descend dans notre cœur en flots pressés et généreux.

Mais cette vie qu'activent nos mérites Dieu la produit aussi en nos âmes à l'aide de certains instruments qu'il s'est créés, et nous avons dit déjà que, de tous le plus perfectionné, c'est la Sainte Humanité de Notre Seigneur Jésus-Christ. Si parfois il vous est donné de monter sur certaines montagnes dont le front est toujours chargé de neiges, vous remarquez ceci : au-dessous des glaciers immortels l'alpe est toujours verte, la mousse toujours humide. Le pied ne la peut fouler sans y laisser son empreinte et sans s'humecter de sa fraîcheur. C'est que toujours la neige qui fond s'écoule, en sources souterraines, sous le gazon qu'elle imbibe. C'est l'image de l'Incarnation de Notre Seigneur Jésus-Christ. Son corps et son âme sont toujours imprégnés de la divinité, sainteté substantielle, et personne ne peut le toucher sans s'humecter lui aussi de sa vertu.

* **

Si cette comparaison vous plait appliquez la au sujet qui nous occupe : la sainteté que communique à Marie le mystérieux

attouchement du corps et de l'âme de Jésus-Christ au moment où elle devient sa mère.

Lorsque Dieu fait passer sa grâce par les sacrements qui nous sanctifient il leur communique, pour un instant sa vertu sanctificatrice, un peu comme moi je communique de ma pensée à la plume—réservoir qui écrit le manuscrit de ces lignes. Mais cette vertu divine, fluide invisible qui par les sacrements arrive jusqu'à notre âme, cette vertu divine n'est pas communiquée à ceux-ci comme la divinité à la Sainte Humanité de Jésus-Christ. En celui-ci la divinité réside toujours et si je ne craignais de me servir d'un mot trop vulgaire je dirai qu'il *suinte* la sainteté. Quiconque donc touche à Notre Seigneur s'imprègne nécessairement de la grâce qu'il communique.

Vous savez maintenant qu'il est impossible d'imaginer une union plus intime avec Jésus-Christ que celle par laquelle Marie devient sa mère. Il faut donc en conclure que son *privilège* à Elle, c'est d'avoir, à cet ineffable instant de l'Incarnation, grandi en sainteté d'une manière *unique*.

Puis rappelez-vous bien qu'on n'a pas expliqué la maternité d'une mère en reconnaissant tenir d'elle et la chair et le sang. Oh! non. La maternité bouleverse l'être de fond en comble, elle atteint jusqu'au plus intime de l'âme et sous la communication de la vie du corps c'est l'union des cœurs qui s'établit. Elle est plus vraie qu'on ne pense la formule : «qu'une mère ne fait plus qu'un avec son enfant». De Marie donc, en ce sens, il nous faut dire qu'elle ne fait plus *qu'un* avec le Christ! C'est dire quelle transformation subit sa sainteté par la fusion de son cœur avec celui de son Fils!

Nous dirons bientôt que l'Incarnation a dû sanctifier Marie d'une manière particulière à cause de l'*amour réciproque* qui depuis lors s'est établi d'une manière particulière entre la Mère et son Fils. Dans cet article nous considérons surtout l'union avec la Sainte Humanité de J.-C. source vive et vivante de toute grâce, mais une union vraiment *intime*, de mère à fils, de fils à mère.

..*

Or sur cette raison *d'intimité* Mgr. Gay, que nous citons vo-

ontiers, a écrit de jolies pages qu'il est facile d'appliquer au sujet qui nous occupe.

« Parmi tant de besoins qui pressent l'âme humaine, il y en a un qui, là où il existe, devient très souvent très impérieux. C'est un besoin élevé, profond, exquis.... Je parle du besoin *d'intimité*. Cette idée d'intimité est étroitement liée à l'idée du bonheur. L'esprit se refuse absolument à la conception d'un bonheur tout à fait solitaire.... Si donc tout bonheur vrai et saint implique l'échange et le partage, peut-on comprendre ce bonheur ainsi partagé, sinon entre deux êtres intimement liés l'un à l'autre?..... L'intimité est donc la conscience qu'ont ceux qui s'aiment de *l'harmonie* qui existe entre eux... C'est le sentiment et l'expérience de leurs attraits mutuels, de leur affinité, de leur entière convenance, sinon de leur similitude parfaite... C'est une sûreté réciproque, une confiance sans bornes... »

Or s'il est vrai qu'une intimité est possible entre nos âmes et Dieu, s'il est vrai que le Christ souhaite et nous offre une intimité entre son cœur et le nôtre, est-il vrai aussi que cette *intimité* est de toute autre nature entre une mère et son fils, entre Marie et Jésus-Christ? C'est à la production de cette intimité que Dieu vise surtout dans l'usage de ses sacrements. Il y atteint par la vertu qu'Il leur communique, mais c'est à cette *intimité* surtout que doit arriver la grâce qui découle de la Sainte Humanité de Notre-Seigneur. Et tout ceci nous donne quelque idée de la croissance *priviligée* de notre Mère, au moment de l'Incarnation.

On peut s'encourager à grandir cette sainteté bien haut, en comparant l'Incarnation à la Sainte Communion. St. Thomas dit de celle-ci : « Ce sacrement confère la grâce d'une manière spirituelle avec la vertu de charité. Aussi Saint Damascène compare l'Eucharistie au charbon ardent qui fut montré en vision au prophète Isaïe. Le charbon n'est pas simplement du bois, c'est du bois uni à la flamme : de même le pain de la communion n'est pas simplement du pain, il devient la chair unie à la divinité. Et, comme dit St. Grégoire, « l'amour de Dieu n'est pas oisif, » il opère de grandes choses partout où il se

trouve. C'est pourquoi ce sacrement, de sa nature et en tant qu'il dépend de sa vertu, ne confère pas seulement les habitudes de grâce et de charité, mais il excite encore aux actes, selon le langage de l'apôtre : « L'amour du Christ nous presse. » Ainsi l'âme est spirituellement fortifiée dans ce sacrement par le fait qu'elle y goûte des délices surnaturelles et qu'elle s'enivre des douceurs de la bonté divine, d'après ces paroles du cantique : « Buvez et mangez mes amis ; enivrez-vous, mes bien-aimés. »

Concluez, cher lecteur, à ce que l'Incarnation ajoute encore de spécial à la plus fervente des communions.

Les Fiancailles et le Mariage

Nos *Annales* ont l'honneur d'être reçues dans un très grand nombre de presbytères. C'est pourquoi elles se permettent de recommander à tous les prêtres occupés au ministère cette brochure, que nous avons reçue dernièrement : *Les Fiancailles et le Mariage*.

Le Décret "Ne Temere", du 2 août 1907, y est clairement commenté sous forme de catéchisme par questions et réponses. Nos confrères dans le sacerdoce en tireront certainement grand profit.

Il leur sera envoyé *franco*, pour la somme de 25 centins. On peut se la procurer soit aux : Annales du Rosaire, Cap de la Madetaine, soit chez l'auteur, le R. P. J. Duvic O.M.I., D. D. professeur de Théologie Morale, Scolasticat St-Joseph, Ottawa-Est, Ont.

Voici la lettre adressée à l'auteur par Sa Grandeur Mgr. Bégin, archevêque de Québec :

Honfleur, en visite pastorale,

18 juillet 1908.

Mon Révérend Père,

En visite pastorale depuis deux mois, je n'ai pas eu un instant pour vous accuser réception de votre ouvrage sur *Les Fiancailles et le Mariage*. Je viens de jeter un coup d'œil rapide sur cette brochure qui me semble résumer parfaitement le Décret Pontifical "Ne Temere". Sa doctrine y est exposée avec une très grande clarté. Votre travail sera d'une grande utilité à notre clergé et je me propose de le lui recommander lors de la retraite pastorale.

Avec mes félicitations cordiales, et mes sincères remerciements,

Votre tout dévoué en N. S.

† L. N. Arch. de Québec.

Souscriptions aux "Stations" du Rosaire

du 25 Septembre au 25 Octobre 1908

| Cartes de | Nombre de Souscripteurs | Localités | Montant |
|-----------------------------|-------------------------|--------------------------|---------|
| François Normand..... | | Nouvelle..... | 0.10 |
| Anonymes..... | 4 | | 4.00 |
| Dame G. Levasseur..... | | Almaville..... | 6.65 |
| Delle C. Jacques..... | | Pike Creck..... | 1.00 |
| Abonnée..... | | Charlesbourg..... | 2.00 |
| Dame D. Leclerc..... | | Montréal..... | 0.50 |
| M. et Mme G. Tremblay..... | | Lowell..... | 1.00 |
| Anonyme..... | | Cap de la Madeleine..... | 3.00 |
| Delle Nym. Bédard..... | | Québec..... | 0.50 |
| Abonné..... | | Berthierville..... | 1.00 |
| Anonyme..... | | | 1.53 |
| Dame G. Audet..... | | St-Hyacinthe..... | 1.00 |
| Dame E. B..... | | | 0.50 |
| Anonyme..... | | | 2.00 |
| Dame J. E. P..... | | Deschambault..... | 1.00 |
| Delle A Vaillancourt..... | | | 1.00 |
| Delle Marguerite Benny..... | | | 25.00 |
| Anonyme..... | | | 5 00 |
| Dame Dr P. Gaillard..... | | Leominster..... | 1.00 |
| Dame Jos. Tardif..... | 10 | St-Joseph de Lepage..... | 1.00 |
| Dame A. Lamothe..... | | | 1.00 |
| Abonnée..... | | Grandes Piles..... | 1.00 |
| Delle Délia Brunette..... | | Leominster..... | 0.50 |
| Abonné..... | | Ste-Flore..... | 2.00 |
| Dame L. Mann..... | | | 0.10 |
| Anonyme..... | | Montmagny..... | 1.00 |
| Un lecteur..... | | | 2.00 |
| Dame G. Rivet..... | | | 0.40 |
| Dame A. Pepin..... | | | 0.25 |
| Delle M. O..... | | | 2.80 |
| Dame Vve G. Cole..... | 4 | Suncook..... | 0.40 |
| Dame F. Rivard..... | | | 2.10 |
| L. T..... | | Champlain..... | 1.00 |
| H. C..... | | | 0.25 |
| Abonnée..... | | Louiseville..... | 0.10 |
| A. D..... | | | 6.00 |
| Dame M. Blanchette..... | | | 0.50 |
| Dame J. M..... | | St-Thuribe..... | 0.50 |
| Jos. Pelletier..... | | Chicot..... | 0.50 |
| Anonyme..... | | | 1.00 |
| Dame Ph. Lamothe..... | | Mont Carmel..... | 0.50 |
| Anonyme..... | | Victoriaville..... | 1.00 |
| Dame M. Aubé..... | 14 | Providence..... | 1.40 |
| Dame J.-B. Drolet..... | | Québec..... | 0 50 |



L'ASSUMPTION DE LA SAINTE VIERGE
14ème Station de nos Souscriptions

Les trois messes de Noël

EN 1871, au château de Bonrepos, on se préparait à fêter Noël. Une grosse bûche brûlait dans la haute cheminée du salon. C'était la veille du grand jour annoncé tous les soirs par les pieux et doux tintements de la cloche du village.

La châtelaine, veuve d'un noble et valeureux commandant tué à la bataille de Champigny, faisait dans son formulaire une lecture de circonstance, tandis que son frère, l'oncle abbé, amusait un charmant enfant de cinq ou six ans aux boucles blondes, l'air angélique, aux yeux vifs, qui lui demandait toujours des histoires jolies.

Henry — c'était le nom de l'enfant — aurait bien désiré aller à la Messe de minuit ; jamais encore il n'y avait assisté. Son désir était d'autant plus ardent que la Messe, cette année-là, devait être chantée par son oncle, missionnaire, arrivé depuis la veille seulement au château.

Il avait été convenu dans la journée que l'abbé dirait la première Messe de Noël pour le Commandant mort au champ d'honneur, la seconde pour le pauvre petit orphelin, et la troisième pour la France, blessée et malade. Mais voilà que, depuis deux jours, la bise soufflait fort et le froid était intense.

Au surplus, le village était très éloigné du château ; il fallait vingt minutes de marche au moins pour se rendre à l'église ; il eût peut-être été imprudent d'y conduire l'enfant un peu frêle et délicat.

Il fallut donc qu'il se résignât, non sans pleurer, à dormir dans son petit lit, vers neuf heures du soir.

Pour le consoler, sa maman lui dit :

“ — Que veux-tu que je demande pour toi à l'Enfant-Jésus, tandis que l'oncle abbé dira la Messe pour papa ? Que veux-tu qu'il mette dans ton soulier de Noël, demain matin ? ”

Henry se prit à réfléchir, mais ne répondit pas.

“ — Veux-tu un sabre ? ” ajouta la mère, qui, fille d'un général et veuve d'un officier, rêvait pour son fils la carrière militaire.

L'enfant ne souffla mot.

“ — Veux-tu une croix d'honneur que tu porteras le dimanche sur ta poitrine ?

“ — Non, répondit soudain Henry.

“ — Un petit cheval qui marche dans le salon ?

“ — Non, pas davantage.

“ — Veux-tu un canon qui parte et qui fera peur à tout le monde ?

“ — Non, maman.

“ — Que veux-tu donc ? Dis-le bien vite, et je te promets que l'Enfant-Jésus ne te le refusera pas.

“ — Eh bien ! dit l'enfant, je veux un calice et un ornement.

“ — Et pourquoi, mon petit mignon ?

“ — Pour dire la Messe.

“ — Pour papa. ”

A ce mot, la mère, émue jusqu'aux larmes, étouffa un sanglot et couvrit son fils des plus tendres caresses.

“ — Tu veux donc être comme l'oncle abbé ?

“ — Oui, justement.

“ — Alors, tu diras trois Messes, comme lui, pour la Noël ?

“ — Certainement.

“ — Et pour qui diras-tu la première ?

“ — Pour papa.

“ — Et la deuxième ?

“ — Pour papa aussi.

“ — Et la troisième ?

“ — Encore pour papa.

“ — Et pour moi, tu n'en diras aucune ?

“ — Non.

“ — Et pourquoi cela, mon chéri ?

“ — Parce que les mamans ne doivent pas mourir ! ”

A ce mot de naïve et sublime tendresse, la pauvre veuve ne put contenir ses pleurs, et l'abbé lui aussi mêla ses larmes à celles de sa sœur.

Henry y gagna de nouvelles caresses. Quelques instants après, le chérubin s'endormait dans son petit lit, avec la douce espérance de trouver, au matin, son ornement et son calice dans le soulier qu'il plaça lui-même au coin de la grande cheminée.

Quand la pendule du château sonna onze heures et demie, la famille partit pour l'église, malgré la neige qui tombait toujours. La Messe fut chantée par l'oncle abbé avec toute la magnificence qu'on put déployer. Puis, lorsque toutes les cérémonies de la douce fête de Noël furent achevées, on rentra silencieusement au château pour ne pas réveiller l'enfant qui dormait de tout son cœur.

Mais le matin venu, Henry fut éveillé de bonne heure, et il courut en toute hâte au salon. Là, quel bonheur ! il trouva, au coin de la cheminée, un beau petit calice en étain et une chasuble taillée par les ciseaux maternels. L'enfant bondit de joie, et aussitôt, armé d'une clochette, il annonce la messe de Noël qu'il va célébrer.

La bonne, la cuisinière, le cocher, l'oncle et la mère y assistèrent.

Il y eut quatre cierges allumés sur l'autel improvisé, dans la chambrette de l'enfant, et la cérémonie s'accomplit à merveille. Or, à dater de cette nuit de Noël, Henry garda le même goût pour les fonctions ecclésiastiques.

A dix ans, il commençait à prêcher devant les domestiques de la maison, et la messe était célébrée plus souvent que le dimanche ; chaque fois notre petit abbé la disait pour son père.

Enfin, à seize ans, sa mère désira qu'il entrât à l'Ecole polytechnique. Pour lui obéir, Henry prépara son examen et réussit. Mais à la veille du jour où il devait entrer à l'Ecole, le jeune et brillant lauréat dit simplement à sa mère :

“ — Maman, je préfère manier le calice que l'épée. ”

La noble et généreuse châtelaine accompagna elle-même son fils au Séminaire de son diocèse, et aujourd'hui le petit Henry de jadis est prêtre distingué.

Sa main ne manie plus un calice d'étain, mais un calice d'or ; il ne monte plus à l'autel avec une chasuble taillée dans du papier, mais avec un ornement tiré d'une robe de brocard, que portait la mère aux beaux jours de son bonheur passé ; et, quand revient la Noël, il dit trois Messes suivant l'usage.

Il célèbre la première pour son père, afin que Dieu lui donne

le Paradis ; — la deuxième pour la France — toujours malade, — afin qu'elle ne meure pas ; — et la troisième pour sa mère. Car il sait maintenant qu'on dit la Messe pour les vivants aussi bien que les morts, et il demande à Dieu de lui conserver toujours celle qu'il appelle encore "maman", comme en 1871.

Et la noble mère n'a jamais été aussi heureuse, ou plutôt aussi résignée, car le bonheur ici-bas n'est souvent qu'un deuil plus ou moins consolé.

Le chanoine HENRY CALHIAT.

Le Noel du Bandit

L fuyait, farouche, terrible. Sur la route, noyée d'ombre, on entendait le galop de Mirza, son cheval, son ami, son frère. Ils étaient nés tous deux dans l'Arabie Heureuse ; ils y avaient grandi et maintenant ils fuyaient, bêtes fauves traquées. L'heure de la justice avait sonné...

"Courage, Mirza, murmurait le fugitif... Ils sont derrière nous : tous nos compagnons sont pris ou tués, quelle trahison... quelle dé faite ! Moi, le chef je ne tomberai pas aux mains de ces sorciers maudits. Etre chargé de chaînes, périr dans les supplices, non, non !

Et sa main brandissait son poignard, et Mirza dévorait l'espace ; mais la pauvre bête perdait peu à peu ses forces, son pied se heurtait maintenant aux pierres du chemin, Odeskar la sentait fléchir sous lui. Ils étaient perdus. Une faible lueur brillait dans la nuit : une idée... Odeskar, se penchant d'avantage sur la crinière flottante de Mirza, lui dit :

"Nous sommes sauvés. Vas seul vers la demeure de Betsaïda !"

Et doucement, il descendit... Le même galop retentit sur la route poudreuse... L'homme s'approcha de l'asile qu'il s'était choisi : une étable... abandonnée sans doute... mais non... une femme, un vieillard, un enfant... L'hésitation l'eût perdu... Il entra sans bruit, et derrière un bœuf il se tapit dans la paille, ruisellant de sueur, mourant de soif, de fatigue et d'épou vante.

Cinq minutes plus tard, une bande d'hommes passait, armée, furieuse, lançant aux ténèbres de terribles imprécations

"Il nous échappera. Entendez vous le galop du cheval damné ?

— Il se ralentit un peu ; il ne pourra tenir, dit l'un d'eux ; ils étaient harassés de fatigue quand nous les avons surpris.. Quelle vigueur !

— C'est égal, reprit un autre, ce petit cheval noir est un trésor. Qui de nous l'aura ?

— Attendez donc de les avoir tous les deux ; voilà quinze jours qu'ils sont traqués de tous côtés, et ils sont libres encore. Tiens, une mesure...

La bande fait halte... Une femme, un enfant, une extase, un calme infini...

— Tonnerre ! cria une voix puissante, venez donc, le cheval galope toujours ! Pouvez-vous croire qu'un bandit de cette taille eût pénétré ici sans troubler le repos de ces braves gens ? ”

La troupe reprit sa course dans la nuit profonde.

Alors le corps blotti se souleva, les yeux de feu s'adoucirent, un soupir jaillit de la poitrine étranglée, et l'homme regarda les êtres et les choses qui l'entouraient.

Un murmure confus agitait l'air, une paix immense tombait du ciel comme une argentine rosée, des voix mélodieuses chantaient :

“ Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. ”

Les bergers endormis s'éveillaient, ils s'appelaient les uns les autres, et tous, réunis dans la plaine, contemplaient la nuée qui semblait descendre, s'interrogeaient pleins de trouble et de joie...

“ Un Sauveur vous est né ! ” continuaient les anges.

“ Allons, adorons-le ”, répondaient ces humbles pasteurs. Et tous se dirigèrent vers l'étable.

Alors Odescar vit défiler tout ce cortège de pauvres, de petits qu'il avait méprisés, et leur adoration devant cet enfant le bouleversa...

Quelque chose d'étrange se produisit en lui... Il n'entendit plus que les voix célestes disant :

“ Paix aux hommes de bonne volonté. ”

Quel était donc cet enfant qui remuait les cieux, la terre et son cœur à lui, que rien depuis dix ans ne l'avait fait vibrer, rien que la haine, la soif de l'or et du sang...

Oui, la haine s'était infiltrée dans ses veines comme un poison maudit. Il avait trouvé une joie féroce à plonger son poignard dans la chair humaine depuis que Zirmi, l'horrible Zirmi avait déchiré tout son être par le supplice de Betha, sa fiancée, sa blonde, sa belle Betha dont le sourire illuminait son âme. Betha aux yeux d'azur qui pénétraient comme un rayon. C'était une horrible histoire que la mort de cette Betha...

Pendant huit jours, Odescar avait erré dans le désert, hurlant avec les lions, les chacals et les tigres, qui se détournaient de lui, tant il leur semblait terrible.

“ Vengeance, vengeance ! ” criait-il.

Zirmi était le chef d'une bande d'assassins.

Il irait vers lui, armé, à la tête d'une troupe. Il réunirait des hommes les entraîna par sa beauté, sa force, son désespoir, son or. Enfin, par un soir brûlant d'été, Zirmi lui fut amené enchaîné.

“ Depuis deux ans, je te poursuis, chien gorge de crime, l'âme de Betha te livre à moi, ” cria Odescar frémissant.

Il eût voulu de ses mains déchirer cet homme. Il fallait un supplice atroce.

“Arrachez-lui les ongles, les cheveux, la barbe. Coupez-lui les pieds, les bras, le nez, les oreilles,” blasphémait le chef.

Et lorsqu'il n'eut plus devant les yeux que le tronçon mutilé et sanglant de son ennemi, il eut un éclair de joie farouche dans sa prunelle ardente.

“Pendez-le à ce poteau ; prenez des flèches et visez bien ; n'atteignez pas le cœur, je veux qu'il vive pour prolonger sa souffrance.”

Le poteau devenait écarlate, le sable se désaltérait d'onde empourprée et le désert tremblait aux clameurs au torturé.

“Allumez un bûcher,” commanda Odescar.

Et les chairs de Zirmi se calcinèrent, et ses os se tordirent et plus rien ne resta de celui qui avait pendant trente ans répandu le deuil et les larmes dans les cités environnantes. La troupe de Zirmi se rendit au vainqueur qui devint le roi du désert, le roi de la montagne, redoutable pour tous.

Il était là, vaincu, seul, maudit, et cette universelle réprobation pesait sur lui comme un horrible cauchemar.

Quels étaient donc cet enfant et cette femme si belle?... Quoi... elle le regardait et ses yeux étaient tristes !

Alors il revit sa mère tout en larmes ; sa mère qui l'avait tant aimé, il la revit à genoux, le suppliant de renoncer à sa vengeance.

“O mère, mère cria-t-il, pardonne-moi ! Je t'ai fait mourir de chagrin et tu m'as encore béni à ta dernière heure. Est-ce cette bénédiction qui tombe sur moi ; je n'ai jamais vu ce que je vois, jamais éprouvé ce que j'éprouve...”

La Vierge le regardait toujours ; avec son cœur tendre et miséricordieux elle semblait lui dire :

“Viens vers moi, pauvre égaré, pauvre prodigue, le monde te maudit et moi je te bénis ; on a juré ta perte et moi je veux te sauver !”

Et Odescar, tremblant, se trainant sur ses genoux vers la crèche. Les bergers étaient loin, un silence profond régnait en ce lieu ; la voix du bandit éclata en sanglots :

“Pardon Seigneur, mes mains sont encore ensanglantées. Pitié... vous êtes celui que nous attendons, le Sauveur promis, je vous adore et je crois en vous.”

L'enfant souleva ses paupières et regarda le pécheur qui pleurait à ses pieds. Ce regard de nouveau-né, brillant et pur comme une flamme, pénétra l'âme noire de crimes et la transforma.

Le brigand prit son poignard au manche d'or incrusté de perles fines et le posa au milieu des présents humbles et pacifiques des bergers. Puis il sortit en criant :

“Venez, je suis Odescar, prenez-moi ; faites-moi mourir, j'ai soif des tortures... soif d'expiation.”

Sa voix sanglotante traversait la nuit, mais plus fortes les voix célestes chantaient :

“Gloire à Dieu dans les cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.”

.....
Trente ans se sont passés ; le désert est un océan de flammes au rayonnement fiévreux du soleil couchant. Un homme est là, statue de bronze empourprée, les mains tendues vers le ciel.

“Mon Dieu, gémit-il, ne permets pas que je sorte de ce monde sans avoir revu Celui qui me sauva et me racheta de mes crimes.”

Alors un cri jaillit de sa poitrine nue et décharnée. Devant lui, dans l'irradiation lumineuse, le Sauveur bien-aimé vient de paraître. Odescar est à ses pieds, il les arrose de larmes. Jésus le relève, le prend sur son cœur, dépose un doux baiser sur ce front purifié par trente ans de douleur. La tête du bandit régénéré retombe sur le sein du Christ. Son âme a fui dans cette divine étreinte, et blanche comme une colombe, s'échappe, tandis que les voix évangéliques font encore entendre le chant d'amour et de miséricorde :

“Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.”

GASTON DE MARRE.

La Chapelle Blanche

SEPT ans depuis deux jours... Une semaine tout entière d'efforts héroïques pour ne pas ronger ses ongles... Des culottes toutes neuves... Une température idéale : ni bise, ni pluie, ni neige, ni glace... Et, par dessus tout, un papa et une maman qui aiment tant leur petit Jo !...

Si, tout cela étant réuni, on ne va pas, enfin !... à la Messe de minuit... eh bien, la vrai !... c'est que toutes les notions du juste et de l'injuste, du réel et de l'extravagant, de la logique et de la morale, sont affreusement bouleversées... bref, qu'il n'y a plus rien de certain sur la terre !...

Aussi, fût-ce sans la plus légère inquiétude que l'ami Jo la veille de Noël, vers la fin du dîner de la famille, à l'heure où se prennent les grandes décisions, posa sa candidature en ces termes insinuants :

—Mère, j'ai sept ans...

--Oui, chéri... depuis avant hier...

—Je n'ai pas rongé mes ongles depuis huit jours...

—C'est vrai...

—Il fait beau temps...

—Très beau.

—Ainsi, je ne salirai pas ma belle culotte !

—Non !

—Alors...--interrogea tout d'un trait le petit homme dont le cœur, après cette énumération de titres, battait à rompre — alors... j'irai à la Messe de minuit ?...

—Bien sûr !...

Tout certain du résultat que fût Jo, il éprouva quand même, en entendant la réponse maternelle, un soulagement inexprimable... Dédaignant,

pour la première fois de sa vie, les confitures qui miroitaient dans son assiette, il se leva, sautant, battant des mains, et criant aux bonnes : Louise ! Justine ! je l'avais bien dit ! . . j'y vais ! . .

D'un geste souriant, la maman interromp ces effusions :

— Mon petit, fit-elle ; oui, tu vas avoir le bonheur d'entendre la Messe de minuit . . .

Et suspendant habilement son effet :

— Mais sais-tu où ? . . .

— Non, petite mère . . .

— Eh bien ! ce sera dans une belle chapelle, une chapelle toute blanche . . . C'est même pour cela qu'on l'appelle « la chapelle blanche » . . . Tu verras comme on y est bien.

— Quel bonheur ! . . et Jo se reprit à chanter de joie . . .

— Seulement, pour y aller, poursuivit la jeune femme, il faut être si sage ! . . Viens donc au lit pour bien dormir en attendant l'heure . . .

— Surtout, vous n'oubliez pas de me réveiller ! . . .

— Sois tranquille ! . . .

Et l'enfant en qui la joie et le sommeil se livraient, depuis quelques instants, une lutte invisible, se laissa conduire à sa blanche couchette . . . Là, le sommeil prit rapidement le dessus . . . Jo n'eut plus la force que de balbutier, de ses lèvres mi-closes : — Surtout . . . n'oublie . . . pas . . . de . . . me . . . ré . . .

Et, sous les yeux de sa mère, la tête tombée sur son bras repliée, il s'endormit . . .

Vraiment, elle était bien belle, la chapelle blanche . . . belle comme un rêve d'enfant . . .

Figurez-vous d'abord un dallage de neige, plus durcie et polie que le marbre, une neige qui brillait au regard comme un miroir d'acier et cependant étouffait le bruit des pas comme eût fait le gazon le plus melleux . . .

De cette neige, à distances égales, surgissaient des faisceaux de colonnettes qui montaient, très haut, hardies et légères, vers des chapiteaux fleuris, pour se rencontrer ensuite et se rejoindre, les uns les autres, à perte de vue, en des enlacements ininterrompus.

Et tout cela voûtes, arceaux, nervures, clefs, pilastres, larmiers, moulures, bases, entablements, était fait d'une manière étrange, à la fois solide et transparente, qui n'était ni de la pierre, ni du carreau, ni de l'albâtre . . . qu'on eût vraiment essayé d'assimiler à une autre substance, qui était de l'inconnu et de l'inouï . . . et qu'on n'eût pu décrire autrement qu'en l'appelant « blanc ».

Jo, ravi à la vue de cette église qu'il n'avait jamais visitée, s'avancait craintivement partagé entre le désir de toucher ces merveilles et l'appréhension de les voir soudainement disparaître.

Une harmonie lointaine et douce infiniment, comme serait un jeu d'orgues touchées par des mains angéliques, redoubla son émoi . . .

En même temps, pour comble de surprise, l'enfant s'aperçut que les parois de la chapelle mystérieuse se prenaient lentement à rosir, comme le fait la neige aux premiers feux de l'aurore . . . C'était une lumière indéfinissablement suave qui, d'instant en instant, s'avivait jusqu'à l'éblouissement . . .

Quel était ce prodige ?

Jo alla du côté d'où venait la lueur . . .

Et ayant vu qu'elle sortait d'une sorte de crèche, il s'approcha et vit là

un petit enfant, tout nouvellement né, qui lui souriait divinement en l'inondant de lumière...

Et les yeux dilatés par le miracle, le cœur agrandi par l'amour, il joignit les mains et tomba à genoux, en murmurant dans un souffle ravi :

— Jésus !

Longtemps, longtemps dura cette extase... L'enfant du ciel et l'enfant de la terre se regardaient en silence ; celui-ci, s'imprégnant avidement l'âme de suavités divines et d'effluves surnaturels...

Quel mystérieux colloque s'échangeait entre leurs deux cœurs tandis qu'une attira ice indicible, prenante faisait glisser Jo, sur ses genoux, peu à peu, vers la crèche ?...

Que disait ainsi, tacitement, le Fils de Dieu à cette conscience enfantine, fleur liliiale, éclosée doucement sous l'influence bénie d'une mère ?...

Qui le sait ?...

Est-ce qu'on peut seulement soupçonner les secrets éternels ?...

Tout d'un coup, Jo sentit une angoisse inexprimable s'emparer de lui... Le visage adoré qu'il ne cessait de contempler avidement venait de se contracter douloureusement... Une peine terrible se fit lire sur les traits de Jésus... Des larmes glissèrent de ses yeux...

Jo se retourna...

Ciel... !

Une troupe d'infâmes venait de faire irruption dans la chapelle... dans leurs yeux, la haine... sur leurs lèvres, tordues par un rictus impie, le blasphème... Dans leurs mains, brandis avec rage, des poignards...

Et toute cette troupe vomie par l'enfer, troublant sacrilègement le recueillement mystique de la blanche chapelle, hurlante de furie, ivre de mal se précipitait, le bras levé, vers la crèche...

Les malheureux !... Allaient-ils donc tuer Jésus ?...

Jo se jeta en avant, essaya, en pleurant, de les apitoyer, leur reprocha avec indignation leurs dessins criminels ; puis voyant que rien n'y faisait, se battit, lui, petit, contre ces monstres ; enfin, accablé sous le nombre, frappé de mille coups, vaincu mais heureux, tomba évanoui...

Pendant ce temps, à la messe de minuit, au pied de la crèche, la mère de Jo priait pour son fils... Que demandait elle pour lui, en son oraison ardente, la femme chrétienne qu'elle était ? Dieu seul le sait ; mais les temps sont si sombres, et l'avenir si menaçant !... Que deviendrait plus tard l'enfant si pur ?... Oh ! si Dieu le voulait à lui !...

Quand elle fut revenue de l'Eglise, elle s'approcha sans bruit, retenant son souffle, du lit où reposait Jo et, écartant les rideaux blancs, regarda s'il dormait... Mais, tandis qu'elle se penchait toute radieuse pour entendre sur sa bouche entr'ouverte son souffle paisible, l'enfant poussa un cri terrible et s'éveilla...

Déjà, elle ouvrait les lèvres pour le rassurer, quand Jo, lui jetant autour du coup ses petits bras tremblants encore, dit d'une voix qui vibra :

— Mère !... Jésus... je veux le défendre toujours !.

— Je ne sais pas si ce songe était un avertissement : ce que je sais bien, c'est que je suis devenu prêtre ! — ajouta en levant les yeux au ciel, le bon doyen aux cheveux blanchis qui, ces jours-ci, tandis que les cloches de Noël carillonnaient la messe de Minuit, m'a conté cette histoire...

NOEL DE FRANCE

*Pour endormir Dieu nouveau-né
Sur sa pauvre couchette
Un angelet s'est incliné
Préparant sa musette :
Enfant divin, dit l'Angelet,
Puis-je savoir l'air qui vous plaît
Ouir de préférence ?
Et dans un sourire charmant
L'Enfant lui répond doucement :
C'est un Noël de France !*

*L'Angelet, de ce choix divin
N'a pas saisi la cause ;
Mais l'amour, Il le pense bien
Est là pour quelque chose !
Il veut demander le secret
De cette préférence :
Angelet, n'as-tu pas appris,
Dit l'Enfant, que j'ai deux pays :
Le Ciel et puis la France !*

*Oui, votre il fut du temps jadis :
Seigneur, il devait l'être.
La France était un paradis,
Quand il était son maître !
L'Ange se tut, Jésus pleurait. .
Et tout ensemble Il souriait ..
Était-ce à l'espérance ?
Oui, car sa Mère a dit tout bas :
O mon doux Fils, ne pleurez pas :
Je vous garde la France !*

*Et l'Angelet près du berceau
Chante Noël de France.
Et Jésus le trouve si beau
Qu'Il lui dit : Recommence !
Ses yeux se fermèrent pourtant
Et l'Angelet plus doux chantant
Redisait sa romance.
Bercé par un chant qu'il aimait.
L'Enfant-Dieu vint qu'Il s'endormait
Dans les bras de la France.*

*Et lorsque les rois d'Orient
Furent là dès l'aurore,
L'enfant leur dit en souriant :
J'attends quelqu'un encore ..
On le vit vite saillir sondain,
Il écoutait un chant lointain,
Un beau chant de vaillance
L'Angelet dit : Qui vient là-bas ?
L'Enfant ouvrit ses bras
Et répondit : La France.*

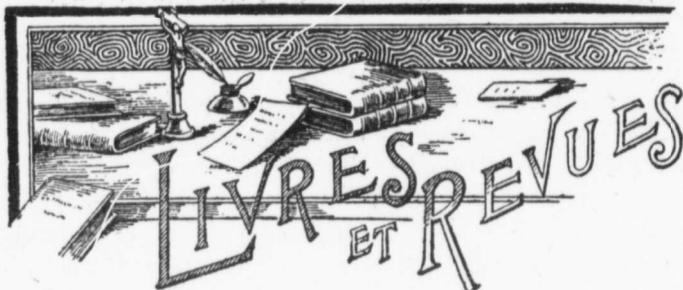
Sainte Gertrude et les âmes du Purgatoire.



A l'occasion de la Commémoration pour les parents défunts des religieuses, lisons-nous dans les Oeuvres de sainte Gertrude (V. 17 et 18), Notre-Seigneur lui apparut, tel que St-Jean le décrit dans son Apocalypse, sous la forme d'un agneau, blanc comme neige, dont le cœur laissait échapper des flots de sang ; et elle entredit ces paroles : « Je serai propice à toutes ces âmes ».

La Sainte lui demanda alors pourquoi il délivrait si facilement les âmes, pour quelques prières qui ne nous causent que peu de fatigue. « C'est l'extrême amour que je ressens pour leur rachat qui m'y engage, répondit le Sauveur. Suppose un roi qui retiendrait dans les fers plusieurs de plus ses chers amis, tout en souhaitant de les remettre en liberté, si sa justice ne s'y opposait. Pressé du désir de les délivrer, et voyant que d'eux-mêmes ils ne peuvent y contribuer, ce roi accepterait volontiers que quelqu'un de ses hommes d'armes payât leur rançon, et il saisirait avec empressement cette occasion de mettre fin à leur captivité. De même j'accepte tout ce qui m'est offert pour la délivrance des âmes que j'ai rachetées de mon sang ; j'en profite avec joie pour les délivrer de leurs peines et les conduire au bonheur qui leur est préparé de toute l'éternité. » — « La peine que se donnent ceux qui satisfont pour ces âmes vous est donc bien agréable ? » reprit Gertrude. — « Elle m'est aussi agréable que s'ils me rachetaient moi-même de la captivité ; et certainement je le leur rendrai dans la mesure que comporte la toute puissance de ma libérale bonté. » — « Et combien d'âmes votre clémence accordera-t-elle aux prières de chacun ? » — « Autant que la charité de chacun le méritera. D'ailleurs mon amour me porte à délivrer des âmes sans nombre, tellement je me sens poussé à bout par les prières d'une âme aimante. »





La Revue Canadienne.—Sommaire d'octobre 1908.—*La Rédaction* : A l'Université Laval.—*La Rédaction* : L'École d'enseignement supérieur pour les jeunes filles.—*Th. Perrin* : L'éducation patriotique.—*Benjamin Sulte* : Les peuples des Grands Lacs.—*J. B. Lagacé* : Henri Julien.—*Ed. Laberge* : Le développement du Canada et les chemins de fer.—*Thomas Chapais* : A travers les faits et les œuvres.

R. P. Félix S. J. : La Royauté de Jésus-Christ, *œuvre posthume*. Huitième Retraite de Notre-Dame de Paris. Un beau volume in-12 de VIII-332 pages. Prix : 3 francs. Librairie Douniol-Téqui, 29, rue de Tournon, Paris-6e.

L'illustre conférencier de Notre-Dame est du nombre de ces morts célèbres, qui disaient avec l'antique poète : "*Non omnis moriar, je ne mourrai pas tout entier*", et dont nous dirons à notre tour : "*Defunctus adhuc loquitur, défunt il parle encore*". Leurs œuvres le prouvent ; et ce dernier écho de la voix éloquente du grand successeur de Lacordaire à Notre-Dame de Paris en est un incontestable témoignage.

Après les grands problèmes de la Destinée, l'Eternité, la Prévarication, le Prodiges, etc., la Royauté de Jésus-Christ, domine toutes les questions religieuses et sociales, et fut le sujet le plus profond, le plus réconfortant que voulut traiter ce grand prédicateur dans sa dernière retraite.

Instruction sur les Fêtes de l'Année. — Par l'abbé Morisot, Missionnaire apostolique.—Deux volumes in-12. Prix 4 francs.

On dit qu'il y a trop de sermonnaires. On veut parler sans doute des sermonnaires médiocres. Celui que nous annonçons mérite, à notre avis, de prendre rang parmi les bons qui ne seront jamais trop multipliés. La forme est soignée et vraiment littéraire. Le fond est envisagé et présenté

d'une manière neuve et personnelle. Les instructions sont parsemées de réminiscences historiques et de citations de la sainte Ecriture pleines d'à-propos. Chez Tequi.



Les péchés capitaux. *Quinze discours pour prônes, sermons, conférences d'hommes*, par Ph.-G. Laborie, missionnaire apostolique, auteur de divers ouvrages de prédication et de sciences sacrées. Un vol. in-12 de VIII-256 pages. Prix : 2 francs. (Librairie Douniol-Téqui, 29, rue de Tournon, Paris-6e.)

“ Un livre sur les péchés capitaux ! vont dire peut-être quelques lecteurs ; c'est une question religieuse qui n'entre guère plus dans les mœurs modernes et la nouvelle éducation.”

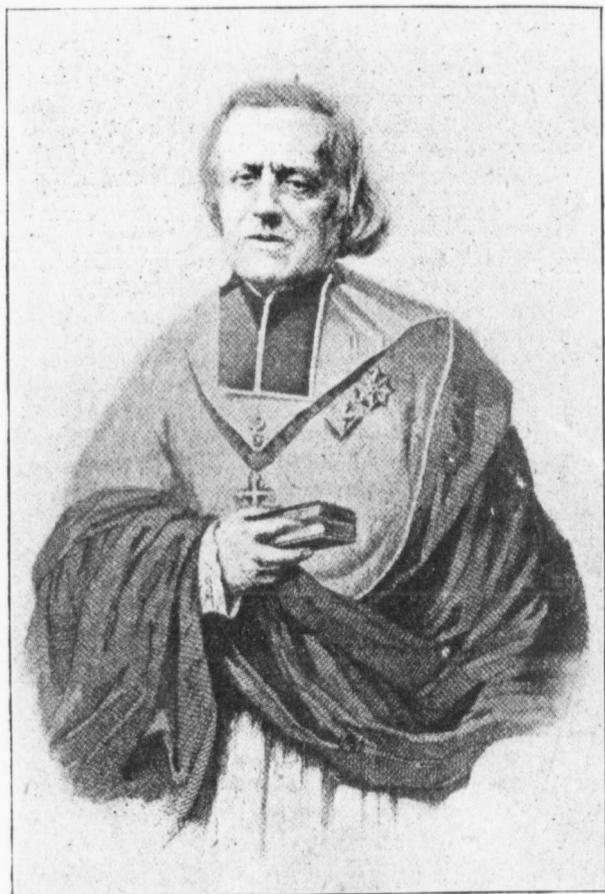
Erreur certainement, répondront vite ceux qui vont s'empressez de le lire, car l'auteur se place plus encore au point de vue social qu'au point de vue strictement chrétien, dans l'étude d'un aussi grave sujet.



Figures de pères et mères chrétiens.—Ire série, 1 vol. in-12 de x-276 pages. Prix : 2 francs. Librairie Douniol-Téqui, 29, rue de Tournon, Paris-6e.

L'Eglise a vu fleurir depuis le Cénacle toute une couronne de dévotions aptes à vivifier la foi et à enflammer la charité, adaptées aux besoins successifs des temps qui les virent éclore. Mais il est des moyens de salut qui sont de tous les siècles, et que les autres ne remplaceront jamais. Voici celui que saint Paul proposait aux mères chrétiennes de son temps : “ *Mulier... salvabitur per generationem liberorum, si permanserit in fide et dilectione* : la femme sera sauvée par ses enfants, s'ils sont constants dans la foi et la charité. ” (I Tim., 11, 16.)

Le texte de saint Paul a inspiré l'auteur de ces pages tout à la fois attrayantes et pleines d'enseignements pratiques : *Figures de pères et mères chrétiens*. Que les parents chrétiens les lisent et les relisent, qu'ils voient s'ils peuvent véritablement s'y reconnaître, et qu'ils agissent désormais selon le modèle qui leur est proposé : ce sera le salut pour eux, leur famille et la société.



MONSEIGNEUR CHARLES-JOSEPH-EUGÈNE DE MAZENOD,
Evêque de Marseille, Fondateur de la Congrégation des Missionnaires
Oblats de Marie Immaculée.

Prières et Actions de Graces

St-Boniface de Shawinigan.—Je viens aujourd'hui avec le pèlerinage de ma paroisse apporter au Cap de la Madeleine, mes deux béquilles comme me l'a recommandé le P. Frédéric. J'ai été guéri au pèlerinage du 20 septembre ; il ne me reste rien des infirmités dont je souffrais à la suite d'une chute de 50 pieds.—**Denis Gélinas.**—**Ste-Croix.**—Merci pour plusieurs faveurs obtenues.—**Abonnée.**—**Montpellier.**—J'adresse ma reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour avoir obtenu guérison d'une maladie.—**Dame Ch.**—**Price Mill.**—Je vous envoie une basse messe pour avoir obtenu le soulagement des souffrances de ma petite fille.—**Dame F. St. L.**—**Montréal.**—Off. de 25 cts pour faveurs obtenue et 10 cents de lampes pour en obtenir d'autres.—**Abonnée.**—**Yamachiche.** Grands remerciements à Notre-Dame du Rosaire pour trois grandes faveurs obtenues après promesse de le faire publier dans nos annales.—**M.A.D.**—**Yamachiche.**—Remerciements à N.-D. du Rosaire et à la Grande Thaumaturge, la bonne Ste-Anne, pour position obtenue après promesse d'une publication et d'un abonnement à vos annales.—**A. L.**—**Ancienne Lorette.**—Ayant obtenu la guérison d'une maladie grave par l'usage de Roses Bénites avec promesse de payer pour les messes perpétuelles pour une âme du Purgatoire aux intentions de la Ste-Vierge.—50 cts J. E.—**Grand' Mère.**—Je vous envoie 25 cts, à la T.-Ste-Vierge pour la remercier de sa protection et quelle continue encore de veiller sur moi.—**Valmont.**—Je vous envoie le montant d'une piastre pour faveurs obtenue et de le faire publier dans les annales.—**Dame P. L.**—**Burlington.**—Veillez publier dans vos annales, mes remerciements pour avoir obtenu la guérison d'un mal à la main après avoir promis 25cts—**Delle B.P.**—**Valmont.**—J'avais promis à N.-D. du T. St-Rosaire, si elle m'exauçait la grâce que je lui demandais, que je le ferais publier dans les annales. Et aujourd'hui je viens toute joyeuse, la remercier d'avoir obtenu une école et lui demander de nouvelles faveurs. Off. 50c pour une messe.—**B. L. enf. Marie.**—**Beauceville.**—Je viens m'acquitter de la promesse que j'ai faite. Après avoir promis de le faire publier dans les annales du T.-St-Rosaire, mon enfant a pu recevoir le baptême, j'ai été guérie aussi d'un mal de jambes.—**St-Roch.**—Je viens vous demander si vous voulez bien remercier N.-Dame du St-Rosaire, pour moi, cette bonne mère m'a obtenu la guérison d'un père de famille souffrant d'appendicite, sans opération.—**Anthony.**—C'est aujourd'hui que je m'acquitte de ma promesse envers N.-D. du T.-St-Rosaire pour avoir obtenu la guérison de ma sœur avec promesse de donner la somme de quatre basses-messes et de m'abonner aux annales du Rosaire et de le faire publier.—**A. S.**—**St-Justin.**—Je remercie N.-Dame du Cap pour grâce obtenue.—**Delle R. A. T.**—**St-Justin.**—Actions de grâces à N.-Dame du Rosaire, à Ste-Anne, à St Joseph et à St-Joachim pour guérison obtenue. Off. 25c—**Dame O. B.**—**Québec.**—Reconnaissance à N.-Dame du T.-Saint Rosaire pour grande grâce obtenue, avec vœu de faire un pèlerinage avec toute ma famille à son sanctuaire du Cap, et prière de publier.—**J. P. C. St-Barnabé.**—Merci à N.-D. du Rosaire de m'avoir guéri promptement d'un mal de pied occasionné par une chute.—**Dame A. G.**—**St-Léonard.**—Remerciements à N.-Dame du Rosaire et à Ste-Marguerite pour faveurs obtenue.—**Dame A. C.**—**Rivière.**—Je m'abonne en reconnaissance de faveurs obtenue.—**Dame O. B.**—**Cap de la Madeleine.**—Après promesse d'insertion j'ai obtenu la guérison de mon frère et l'empêchement d'un voyage nuisible au bien de son âme.—**M. L.**—**Hull.**—Merci à N.-D. du Rosaire pour m'avoir obtenu une heureuse délivrance, réussite dans nos

entreprises et empêché mon mari d'aller en pays étranger.—**Dame C. G.—Champlain.**—Veuillez donc inscrire dans les annales du St-Rosaire, que ma petite fille a été guérie d'un mal d'yeux par l'usage des roses béni-tes.—**J. S.—Deschambault.**—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour succès obtenus aux examens après neuvaine et promesse de faire publier.—**Enfant de Marie.—St-Léon.**—C'est avec un cœur reconnaissant que je viens remercier la douce Madone du Cap de plusieurs faveurs obtenues par sa puissante intercession entr'autres de la réussite dans divers examens.—**Cap de la Madeleine.**—Je dois mille remerciements à N.-Dame du T.-Saint-Rosaire pour m'avoir soulagé du mal de dents pendant trois fois et aussi d'avoir guéri mon petit garçon d'une maladie grave.—**Dame Louis C.—Cap de la Madeleine.**—Amour et reconnaissance à Marie et au Sacré-Cœur de Jésus pour avoir guéri mon mari de la boisson et je demande à cette bonne mère de lui accorder la grâce de la persévérance et sa protection pour notre famille. Abonné.—**Ste-Généviève.**—Je remercie N.D. du Cap pour guérison obtenue d'un mal d'yeux avec promesse d'une offrande et prière de publier. Off. 1.00 A. G.—**Champlain.**—Actions de grâces à N.-Dame du Rosaire pour deux guérisons obtenues, moi et mon garçon, après promesse d'une offrande de 1.25.—**M. O. et H. P.—Ste-Anne de la Pérade.**—Remerciements à N.-Dame du Rosaire pour grâces obtenues, avec promesse d'une offrande pour les stations et de publier off. 3.00 C. T.—**Batiscan.**—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour grande faveur obtenue, avec promesse d'une offrande. Off. 1.00—**E. T.—Champlain.**—Actions de grâces à N.-Dame du Cap pour grande faveur obtenue, avec promesse de publier.—**Dme J. C.—Batiscan.**—Je remercie N.-Dame du Cap pour guérison obtenue, après promesse de faire publier. **Dame J. P. Bennette.—Saint Tite.**—Ayant perdu un objet qui ne m'appartenait pas, et la perte de cet objet aurait fait dommage au propriétaire, je promis à N.-Dame du Cap que si je le retrouvais la même journée je le ferais publier dans les annales du Rosaire et j'ai été exaucée.—**St-Guillaume.**—Je vous envoie une piastre que j'ai promis à N.-du T. S. Rosaire pour faveurs obtenues et pour obtenir de nouvelles grâces—**E. S.—St-Isidore.**—Ci-inclus \$1.00 que j'ai promis à la Reine du T.-St-Rosaire, avec promesse de faire publier dans vos annales, si elle m'accordait une faveur. J'ai obtenu cette faveur.—**Ste-Ursule.**—Je vous envoie le montant de \$2.00 et 50cts pour payer mon abonnement aux annales, 1.00 piastre pour une faveur obtenue et 50 cents pour une autre faveur obtenue.—**Québec.**—Ma mère était bien malade et après avoir promis de le faire publier dans les annales, elle est bien mieux.—**G.**—Mon mari avec son voisin était en désaccord, ça était jusqu'au procès, alors me trouvant dans un tel découragement, j'ai tourné mes regards vers la Bonne Ste-Anne et la Très Ste-Vierge couronnée du Cap de la Madeleine, leur promettant \$1.00 et publication, à l'instant même je fus exaucée.—**Ste-Anastasie.**—Ci-inclus 50 cents que j'avais promis à Notre-Dame du St-Rosaire pour une faveur et j'ai été exaucée avec promesse de faire publier.—**Saint-Tite.**—Mille mercis à Notre-Dame du Cap pour la guérison de mon petit frère, atteint d'un violent mal d'oreilles et pour moi la réussite d'une affaire sérieuse que je lui avais confiée—**Montréal.**—Voulez-vous accuser de trois dollars pour une grand' messe en l'honneur de N.-D. du T.-St-Rosaire en actions de grâces pour une maladie bien passée.—**Dame C. B.—Ancienne Lorette.**—Je remercie la Reine du T.-St-Rosaire pour avoir exaucé ma prière. Je la prie de nouveau pour ma vocation qui rencontre beaucoup de difficultés. Off. 10cts—**B. H.—Montréal.**—Faites s'il vous plaît insérer dans vos saintes annales ceci : J'avais perdu une certaine somme d'argent, je me suis recommandée à la Reine du T.-St-Rosaire par l'intercession de St-Joseph et St-Antoine, avec promesse de le faire publier, et mes prières ont été exaucées. Donc, remerciement et reconnaissance à N.-D.

du Cap.—L. D.—Escanaba.—J'envoie ci-inclus trois piastres pour trois messes, dont une est perpétuelle, que j'ai promis envers N.-D. du Très St Rosaire pour faveurs obtenues.—**Montréal.**—Veuillez s. v. p. faire publier les faveurs suivantes : Grand remerciement à N.-D. du T.-St-Rosaire pour avoir recouvré la santé et obtenu une autre faveur.—**Ste-Généviève**—Je dois mes remerciements à N.-Dame du Rosaire pour guérison obtenue, avec promesse d'une off. 1.00—**Dame P. C. T.—Ste-Généviève de Batiscan.**—Je viens remercier la Ste-Vierge pour faveur obtenue.—**Champlain**—Off. de 25 cts pour faveur obtenue—**Dome D. M.—St-Chrysostome**—Merci de vos prières qui ont été exaucées, car ma fille a obtenu son diplôme en anglais et en français—**Dame A. S.—St-Paul de Chester.**—Je viens remercier la Sainte Vierge d'avoir guéri la jambe de mon mari sans opération et aussi de ce que mon garçon a cessé de boire—**Abonné.—Ste-Généviève de Batiscan**—Je viens faire inscrire la guérison de ma sœur parfaitement guérie—**Delle E. B.—Pointe du Lac.**—Remerciements et reconnaissance à N.-D. du T.-St-Rosaire pour succès dans mes examens—**Enfant de Marie. Grand' Mère.**—J'envoie un abonnement pour avoir été exaucé.—**V. A.—Mont Carmel.**—Je continue mon abonnement pour avoir obtenue une guérison—**Mont-Carmel**—Off de 50 cts pour trois faveurs obtenues.—**Champlain.**—Je viens en pèlerinage à pied pour avoir obtenu une faveur.—**Malboro**—Ci-inclus vous trouverez un mandat de \$6.00 dont cinq est pour une grâce obtenue avec promesse de le faire publier dans vos annales.—**Dame M. S.—Champlain.**—Actions de grâces à la T.-S.-V. pour faveurs obtenues, et sa sainte protection pour en obtenir d'autres, off 2 messes—**Abonnée**—Offrandes \$1.00 pour 2 messes basses—**Un abonné—Champlain.** Remerciements à la Vierge du Cap, pour ma guérison après la promesse d'un cierge et de réciter le Rosaire dans son sanctuaire—**Un enfant de Marie—St-Narcisse**—Mille remerciements à la bonne Ste-Anne et à N.-D. du T.-St-Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues et surtout pour avoir obtenu mon diplôme.—**Melle O. M.—Biddeford**—Je remercie N.-D. du Cap pour m'avoir assistée dans ma maladie et avoir obtenu le baptême de mon enfant et pour m'avoir soulagée dans une grosse maladie—**Portneuf**—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues et demande une autre avec promesse de renouveler mon abonnement—**Dame W. M.—Mont-Carmel**—Après avoir fait trois neuvaines en l'honneur de la Sainte Vierge et promesse de faire inscrire dans les annales du Rosaire, nous avons obtenu une grande faveur pour une petite infirme—**Hull**—Veuillez publier dans les annales, mes remerciements à N.-D. du Rosaire pour le succès dans les examens de mon enfant. J'envoie la piastre promise—**Québec**—Ayant renouvelé mon abonnement dans l'espoir d'obtenir l'ouvrage pour un des miens, avec promesse de le faire publier. N. D. du Rosaire m'ayant exaucé, je lui rends mille actions de grâces—**J. G.—St-Stanislas.**—C'est avec un cœur rempli de reconnaissance et d'amour que je viens remercier N.-D. du T. St-R. pour m'avoir obtenue la guérison de mon bébé qui tombait en convulsions plusieurs fois par jours—**St-Grégoire.**—Je m'acquitte avec bonheur de la promesse que j'ai faite à N.-D. du Cap si j'obtenais mon diplôme. Ci-inclus cinquante centins en action de grâce—**Enfant de Marie—Ste-Anne de la Pêrade**—Je remercie la T.-Ste-Vierge pour trois grandes guérisons obtenues après promesse de publication dans les annales. Je demande encore à cette bonne Mère une grande faveur. J'espère qu'elle daignera m'exaucer.—**Une enfant de Marie.—Forges Radnor.**—Vous trouverai ci-inclus la somme de 25 cts en l'honneur de N.-D. du Très St-Rosaire pour une faveur obtenue.—**Yamachiche**—Je viens m'acquitter d'une promesse que j'ai faite de faire publier dans vos annales une guérison en l'honneur de la T.-Ste-Vierge et St-Antoine de Padoue.—**St Pierre les Becquets.**—Remerciements à N.-D. du T.-St-Rosaire pour diplôme obtenu ; prière à cette bonne Mè-

re de me continuer ses faveurs. Recommandation de plusieurs affaires importantes.—Une enfant de Marie—Mille actions de grâces à N.-D. du St-Rosaire pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier et invocation de cette bonne Mère : Merci et reconnaissance éternelle Bonne Mère Dame G. Ch.—**Lebanon**—Je remercie N.-Dame du T.-St-Rosaire pour m'avoir soulagé du mal d'yeux avec promesse de publication et 50 cts d'offrande pour une messe—**Hull**—J'ai souffert pendant plusieurs mois d'un violent mal de jambe, je fus même obligé d'abandonner de marcher, pendant deux mois. Je promis à N. D. du St-Rosaire, que si elle voulait bien me guérir, de payer une grand' messe et une piastre pour les stations ainsi que faire publier—**Détroit**—Je désire remercier par la voie des annales N.-D. du T.-St-Rosaire et la Bonne Ste-Anne de la guérison de papa et de maman et je leur demandent de continuer à nous sauvegarder une prière s'il vous plaît—**A. G.—Sorel**—Mille remerciements à N.-Dame du Très St-Rosaire pour grande faveur obtenue, après promesse de la faire publier dans vos annales—**Ste-Rose du Déglé**.—Ci-inclus \$1.00 que nous avons promis à N.-D. du Cap pour faveurs obtenues—**Marquette**—Vous trouverez ci-inclus \$3.00 pour une grande messe en l'honneur de N.-D. du T.-St-Rosaire en remerciement de la guérison de mon petit garçon après un accident.—Ci-inclus 50 cts pour les Stations du Rosaire, avec remerciements à N.-D. du Perpétuel Secours, pour une heureuse délivrance et autres faveurs obtenues.—**Lachine**—Je vous envoie ci-inclus cinq piastres pour la guérison d'un mal de bras. Je pouvais à peine m'en servir, je me suis recommandé à N.-D. du Très St-Rosaire, après lui avoir promis cela et de le publier dans les annales, c'est pour les stations que je vous l'envoie—**Québec**.—Veuillez s'il vous plaît, insérer dans vos intéressantes annales, mon action de grâce, à N.-Dame du Rosaire afin d'acquitter la promesse que je lui ai faite, de faire publier ma reconnaissance, de m'avoir préservée d'une nouvelle opération à la suite d'un pèlerinage à son sanctuaire—**Ste-Anne de la Pérade**—Grand remerciement à N.-Dame du Rosaire pour grâce obtenue—**M. N. A.—Limoilou**—Grâces obtenues par l'intercession de St-Antoine et de la Ste-Vierge—**Abonnée—Berthier**—Remerciement à N.-D. du St-Rosaire pour avoir obtenu la guérison d'un mal d'yeux après promesse de publier—**B. F.**—Mes remerciements à N.-D. du Rosaire pour ses grâces de l'année 1908, surtout pour l'obtention de mon diplôme—**Rivière Noire**—Ci-inclus 25 cts promis à N.-D. du Rosaire qui m'a accordé de ne pas laisser étouffer mon enfant qui tombait dans les convulsions—**Dame L. R.—St-Raymond**.—Je désire faire inscrire ma guérison d'un mal d'yeux sans opération—**Dame A. G.—Cap Santé**.—Merci à N.-D. du Cap et à St-Gérard pour guérison de mon mari.—**Cap Santé**.—Off. d'une messe basse pour remercier N.-D. du Cap et St-Gérard d'une heureuse délivrance. **Rivière du Loup**.—Ci-inclus \$1.00 pour lampes au sépulcre en reconnaissance de faveurs obtenues.—**Guimond**.—Pour faveurs obtenues off. \$1.00—**J. M. G.—Grand' Mère**—Je remercie bien sincèrement N.-D. du Cap pour guérison obtenue d'un rhumatisme inflammatoire avec promesse de publier.—**Dame Avila Lapointe—St-Tite**—Actions de grâces à N.-Dame du Cap pour guérison obtenue, après promesse de faire publier.—**Dame N. L.—St-Séverin**.—Reconnaissance à N.-D. du T.-St-Rosaire pour guérison obtenue ; après avoir été condamné par les médecins ; et promesse de publier.—**W. C.—St-Séverin**.—Actions de grâces à N.-D. du Cap pour plusieurs faveurs obtenues avec prière de publier—**Dame B. G.—St-Timothée**.—Mille remerciements à N.-D. du Cap pour guérison obtenues de deux enfants après promesse de publication—**Dame G. D.—St-Timothée**.—Hommage à N.-D. du Cap pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession.—**Dame E. Q.—St-Séverin**—Je viens remercier N.-D. du Cap pour guérison d'un mal de jambe—**Dame D. B.—St-Tite**—Je viens remercier N.-D. du T.-St-Rosaire pour des fa-

veurs obtenues. Off. 50c—**Dame L. L.—St-Séverin**—Actions de grâces à N.-D. du Cap pour guérison obtenue d'un mal de jambes, avec promesse de faire publier.—**D. B.—St-Timothée**.—Remerciements à N.-D. du T.-St Rosaire pour faveur obtenue pour un enfant, avec promesse de publier.—**O. C.—St-Tite**—Je dois mille remerciements à N.-D. du Cap pour deux guérisons et grâces obtenues et aussi pour avoir été préservé du feu avec promesse de publier.—**J. M.—St-Timothée**.—Remerciements à N.-D. du Cap pour guérison obtenue par l'usage des roses bénites avec promesse de publier.—**A. R.—Woonsocket**.—Veuillez s'il vous plaît publier une faveur obtenue après avoir fait la promesse de la publier dans les annales du T.-St-Rosaire—Un abonné C.C.—**St-Paul de Chester**.—Attaqué d'une maladie de poumons et après avoir promis de faire insérer sa guérison dans les annales du T.-St-Rosaire, plus un abonnement aux annales, ma fille a été complètement guérie.—**P. D.—St-Séverin**.—Une mère de famille remercie N.-D. du T.-St-Rosaire d'avoir obtenu un grand soulagement dans une maladie après avoir promis de s'abonner aux annales, de faire un pèlerinage.—**St-Jacques des Piles**.—Je remercie avec joie N.-D. du Cap, la douce Reine du St-Rosaire pour des faveurs obtenues par son intercession.—**Shawinigan Falls**—S'il vous plaît inscrire dans les annales du T.-St-Rosaire ce qui suit : J'ai été guérie d'une maladie grave, après promesse de trouver deux nouveaux abonnés et de faire inscrire ma guérison. —S'il vous plaît publier ceci dans vos chères annales, la cessation d'un gros mal de dents par promesse de le faire publier et faire brûler un cierge devant la Ste-Vierge—**Ste-Monique**—Je désire témoigner ma reconnaissance à N.-D. du T.-St-Rosaire pour m'avoir obtenu la santé, et je lui recommande ma pauvre mère—**Delle H. C.—Providence**—J'avais promis de faire annoncer dans votre journal de N.-D. du St-Rosaire que mes deux enfants étaient sans ouvrage et que j'ai invoqué St-Gérard Majella et lui ayant aussi promis de le publier, j'ai obtenue ma demande.—Veuillez s'il vous plaît faire paraître dans les annales du T.-St-Rosaire que j'aie été délivré d'un affaire très grave par l'intercession de N.-D. du Cap.—**Montréal**—Remerciement à N.-D. du St-Rosaire pour faveur obtenue après promesse de publication.—Étudiant—**Deschambault**.—Actions de grâces à N.-D. du Rosaire de ce que par son intercession ma petite sœur a pu faire sa première communion—**Enfant de Marie—Cap de la Madeleine**—Je viens vous prier d'inscrire qu'après avoir promis de ne plus recevoir de journaux et de m'abonner aux annales j'ai obtenu de pouvoir faire ma retraite à l'église, de continuer à y aller et d'être guérie de mon mal de gorge—**Dame L. R.—Sherbrooke**.—Veuillez faire publier la guérison du Dr. G. obtenue par l'intercession de N.-D. du Rosaire après promesse d'une neuvaine de messe à son honneur—Veuillez recevoir \$1.00 en actions de grâces pour faveur obtenue.—**St-Frédéric**—Atteinte d'une maladie d'intestins, j'eus recours à N. D. du Rosaire et à la bonne Ste-Anne, promettant insertion et pèlerinage pour cette guérison que j'ai obtenue.—Abonnée A. L.—**St-Timothée**.—Amour et reconnaissance à N.-D. du Cap pour une grande guérison obtenue. Ne marchant pas depuis cinq mois, les médecins conclurent qu'il fallait absolument subir une opération. Alors, craignant l'opération, pour l'éviter toute la famille et moi nous fîmes une communion avec promesse d'un pèlerinage au Cap, d'une grande messe et de trois abonnements aux annales. Ma guérison fut complète, immédiatement après la communion. Donc grand merci à la Vierge du Cap—**Delle Marie Blanche Lafontaine—Lowell**—Je remercie de tout cœur la T.-Ste-Vierge du Cap pour une grande faveur obtenue après promesse de publication et d'offrande d'une piastre—**H. D.**—Veuillez publier ma délivrance d'une mauvaise pensée qui me tourmentait et soulagement d'une maladie de cœur—Abonné—**St-Narcisse**—Après une neuvaine des trois *Ave Maria* j'ai été guérie d'une maladie grave—Abonnée—**St-Sévère**—Je viens faire

publier ma guérison obtenue par l'intercession de N.-D. du Rosaire.—**St-Léon**—Je viens m'acquitter d'une promesse ; faire publier la guérison de mon enfant qui avait avalé du lessive, et le règlement d'une affaire importante—**Abonnée—St-Sévère**—Je remercie N.-D. du T.-St-Rosaire pour avoir obtenue la guérison de mon petit garçon que tout le monde me disait qu'il resterait infirme—**Saint Séverin**—Après avoir ardemment prier N.-D. du T.-St-Rosaire j'ai obtenu la guérison de mon mari d'une maladie presque incurable par la récitation du Rosaire et plusieurs pèlerinages et autres promesses et aussi de le faire inscrire dans vos chères annales—**Sherbrooke**—Si vous plaît, je vous demande de mettre dans les annales du St-Rosaire des guérisons obtenues par l'intercession de la bonne Ste-Vierge—**Hull**—Je viens remercier N.-D. du St-Rosaire et St-Antoine de Padoue et leur demander pardon de mon long retard. L'hiver dernier, après promesse de publier et de m'abonner aux annales j'ai obtenu la guérison d'une plaie sur la jambe de ma petite fille de 11 ans, et une grâce particulière—**Montréal**—Remerciements à St-Antoine de Padoue, pour faveurs obtenues après prières et promesses de publier—**R. P.—Nashua**—Ci-inclus chèque de banque pour \$3.25 que j'ai promis pour une grande messe, après avoir obtenu la grâce demandée Mille remerciements à Notre Bonne Mère—**Montréal**—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour guérison obtenue avec prière de publier.—Un enfant de Marie—**Deschaillons**—Je remercie de tout cœur N.-D. du Cap pour réussite d'un procès avec promesse d'une offrande de dix piastres—Une abonnée—**Montréal**—Remerciements à N.-D. du Cap pour grâce obtenue avec promesse de publier et d'une offrande de 50c—**S. P.—Trois-Rivières**—Actions de grâces à N.-Dame du Rosaire pour faveurs et grâces obtenues avec promesse d'une offrande de \$1.00 pour les stations et de cinq voyages faits à pieds au Cap M. D.—**Ste-Flore**—Je remercie N.-Dame du T.-St-Rosaire pour grande grâce obtenue, avec promesse de publication et d'une offrande de \$5.00—**Dame N. D.—Deschaillons**—Etant bien malade depuis quatre mois et sous les soins du médecin qui désespérait de me guérir ; je promis alors à N.-Dame du Rosaire que si elle me guérissait, je donnerais vingt piastres pour les stations du Rosaire, plus un abonnement aux annales et je le ferais publier.—C'est avec reconnaissance que j'accomplis mes promesses et demande à cette bonne mère une autre grande faveur et sa sainte protection—Un abonnée—**Grand' Mère**—Actions de grâces à N.-Dame du Cap pour grâce obtenue. Off. 10c—**E. C.—Trois-Rivières**—Ci-inclus un mandat poste de quarante centins pour une neuvaine de lampions, cinq lampes en reconnaissance d'une faveur obtenue après promesse. Veuillez publier dans les annales s.v.p.—**E. P.—St-Sévère**—Veuillez publier dans vos annales la guérison de notre petit garçon Dionis dû à N.-D. du Rosaire et promesse d'une basse-messe que vous trouverez inclus—**Dame R. N.—Grand' Mère**—Mille remerciements à la Ste-Vierge pour ma guérison obtenue après avoir fait une neuvaine et m'être servie des roses bénites et avec promesse de faire inscrire ma guérison dans les annales.—**M. B.—Warwick**—Remerciement à N.-Dame du Rosaire pour guérison obtenue avec offrande de 25c—Un abonné.—**Warwick**—Actions de grâces à N.-D. du Cap pour guérison obtenue et promesse de publier.—**S. H.—Arthabaska**—Reconnaissance à N.-Dame du Cap pour deux grâces obtenues avec promesse de faire dire deux messes et de faire publier—**Dame P.F.—Warwick**—Mille remerciements à N.-Dame du Rosaire pour grâces obtenues avec prière de publier—**Delle R. A. M.—St-Wenceslas**—Je remercie N.-Dame du Rosaire pour grâces obtenues—**Dame E. S.—Warwick**—Amour et reconnaissance à N.-D. du Cap pour guérison et faveurs obtenues avec promesse de faire tous les ans un pèlerinage au Cap et de faire publier dans les annales—**Dame A. Mailliot—St. Georges de Windsor**—Reconnaissance à N.-Dame du Cap pour guérison obtenue avec promesse

de publier.—O.C.—**St-Wenceslas**.—C'est avec reconnaissance que j'envoie 75 centins pour les stations, afin de m'acquitter de ma promesse faite envers N.-D. du Rosaire pour faveurs obtenues. Aussi promesse de faire publier.—Une abonnée—**Warwick**.—Remerciement à N.-D. du Cap pour guérison obtenue avec promesse de publication.—N. P.—**St-Angèle**.—Je remercie N.-Dame du T.-St-Rosaire pour faveur obtenue O.D.—**St-Valère**.—Mille remerciements à N.-Dame du Cap pour guérison et faveur obtenues avec promesse d'une offrande de 1.00 et de faire publier.—Dame A. L.—**Rivière Noire**.—Je dois mille remerciements à N.-Dame du Cap pour plusieurs grâces obtenues avec promesse d'une offrande de 50c.—Dame J. B.—**Saint-Léon**.—Veuillez bien s'il vous plaît inscrire dans vos annales ma guérison que j'ai obtenue après m'avoir bien recommandé à N.-Dame du Cap—**St-Ignace**.—Je viens vous prier de publier dans vos annales les mille actions de grâces que j'offre à Notre-Dame du T.-Saint-Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues, entre autre une guérison, après la promesse de les faire inscrire—**Ste-Eulalie**.—Je vous prie d'inscrire dans les annales plusieurs grâces obtenues par l'intercession de la Ste-Vierge et St-Antoine de Padoue après avoir promis de le faire inscrire—**Rivière Noire**.—Remerciements à N.-Dame du Rosaire pour grâces obtenues—Off. 50c.—Dame U. B.—**Warwick**.—Actions de grâces à N.-Dame du Cap pour grâce obtenue—A.F.—**Warwick**.—Reconnaissance et amour à N.-Dame du Rosaire et à Ste-Anne pour grâces obtenues—O.T.—**Victoriaville**.—Reconnaissance à N.-Dame du Cap pour guérison obtenue de mon petit garçon—Dame L. P.—**St-Norbert**.—Veuillez inscrire ma reconnaissance pour la guérison d'un mal d'épaules qui me faisait souffrir depuis une couple d'années—**Ste-Eulalie**.—Je renouvelle mon abonnement dans le but d'obtenir différentes grâces—Dame C. P.—**St-Paulin**.—Mon enfant ayant reçu le baptême, je m'empresse de le faire publier, tel que promis.—**Ste-Sophie de Lévrard**.—Veuillez inscrire que j'offre \$1.00 à la Ste-Vierge en reconnaissance d'avoir obtenu des faveurs de la Ste-Vierge—Dame N. N.—**Berlin**.—Veuillez publier que mon mari a obtenu un emploi après promesse de 50 cts à St-Joseph et 50 cts à N.-D. du St-Rosaire.—M. A.—**Montréal**.—petite fille ayant été gravement malade du croup, je promis que si elle revenait à la santé, de faire publier sa guérison dans vos annales. Je remercie aussi la Ste-Vierge de m'avoir accordé une heureuse délivrance—**Radnor Forges**.—Je vous envoie 40 cts pour faire brûler 5 lampes, représentant les cinq mystères pour une neuvaine que je dois faire, le temps que les lampes brûleront pour faveur obtenue—**Trois-Rivières**.—Je remercie de tout cœur N.-Dame du Rosaire, car après la promesse d'un pèlerinage à pied au Cap et de faire inscrire dans les annales, j'ai obtenu la guérison de ma fille malade depuis longtemps d'un mal de gorge et d'une toux désespérée—Dame F. D.—**Champlain**.—Mille remerciements à N.-D. du T.-St-Rosaire pour grâce obtenue avec promesse de faire publier dans les annales—Abonné—S'il vous plaît publier ceci dans vos très belles annales, la guérison d'un mal de jambe par promesse de le faire publier et aussi une personne s'étant fait frapper dans la figure, je promis que si cela disparaissait, je le ferais publier et je fus exaucée, merci.—**Ste-Gertrude**.—Actions de grâces à N.-D. du St-Rosaire pour faveur obtenue par l'application des Roses bénites et promesse de publication.—J. V.—**Ste-Flore**.—Off. de \$5.00 pour grâces obtenues et à obtenir.—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour la guérison de mon garçon après promesse de publier, faire brûler un cierge et 2 lampes.—**St-Narcisse**.—Grande reconnaissance à N.-D. du Cap pour faveur obtenue—D. M.—**Forges Radnor**.—Off. de 2 messes en reconnaissance de guérison de maladie dangereuse pour moi, et aussi la guérison de ma petite fille—O.B.—**St-Wenceslas**.—Guérison obtenue par l'intercession de N.-D. du St-Rosaire, après promesse de pèlerinage et de don \$1.00 au sanctuaire—Dame P. Rh.—

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

| | | | |
|---------------------------------|-----|---------------------------------|-----|
| Protection d'orphelins..... | 41 | Malades..... | 228 |
| Vocations..... | 61 | Bonne mort..... | 118 |
| Familles..... | 100 | Conversions..... | 202 |
| Pères et mères de familles..... | 214 | Grâces temporelles..... | 468 |
| Enfants, très nombreux..... | | Grâces spirituelles..... | 412 |
| Jeunes gens..... | 81 | Emplois..... | 100 |
| Jeunes personnes..... | 108 | Heureux mariages..... | 31 |
| Institutrices et écoles..... | 72 | Succès dans entreprises..... | 201 |
| Elèves très nombreux..... | | Affaires importantes..... | 98 |
| Premières communions..... | 200 | Intentions particulières..... | 700 |
| Infirmes..... | 116 | Ivrognes et blasphémateurs..... | 200 |

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

| | |
|--|-----|
| Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire..... | 121 |
| Conversions..... | 70 |
| Succès dans les examens..... | 18 |
| Réussite dans les affaires difficiles..... | 42 |
| Heureuse délivrance..... | 80 |
| Faveurs obtenues..... | 230 |

Nécrologie

Dame J.-B. Boivin, Québec—Dame Vve Chs Bédard, Ste-Sophie—Delle Eva Lajeunesse, St-Sauveur — Mr Servule Bornais, Tilbury — Mr Joseph Longchamp, St-Ephem Station — Delle Alice Verret, Rivière Noire — Mr Louis Gaumond, St-Michel—Mr F.-X. Bouvier, St-Hyacinthe — Delle Angéline Cusson, St-Simon—Dame Joseph Moore, St-Sophie—Rde Sr Marie du S.-C., Trois-Rivières — Dame Hubert Duguay, Nicolet — Mr Ernest Robert, Montréal—Dame François Rochette, Chicot—Mr Gacien Caron, St-Cyrille—Dame Vve Dominique Gagnon, St-Cyrille—Mr François Masse Etats-Unis—Dame Michel Dion, Lévis—Dame Eric Degagné, Anse St-Jean — Patrick Mirnin, Québec — Mr Lucien Vézina, St-Pierre I. O. — Dame Edmond Tremblay, St-Alphonse—Dame Pitre Grenon, Grande-Baie—Delle Evelina Laferrière, St-Cuthbert — Mr F. O. Lacoursière, Montréal — Mr Olivier Harbour, L'Assomption — Delle Eulalie Perrault, L'Assomption — Dame Charles Hervieux, L'Assomption.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.